## ASSOCIATION ADMR DE SALINS LES BAINS



61, Rue de la République 39110 Salins les Bains Téléphone / Répondeur : 03.84.73.02.77

Salins les Bains le 10 Mars 2021

Monsieur RABERGEAU Philippe 73 Rue de la République

39110 SALINS les BAINS

Monsieur,

Suite à votre courrier de réclamation du 4 Mars 2021 concernant une erreur sur l'année 2021 d'un montant de  $4.80 \, \text{\ensuremath{\notin}}$ , courrier qui nous en demande le remboursement. D'autre part, nous vous rappelons que vous êtes redevable de la somme de  $3.60 \, \text{\ensuremath{\notin}}$ , concernant notre facture du 31 08 2020 de  $3.60 \, \text{\ensuremath{\notin}}$ , facture impayée à ce jour. (Relance en date du 10 03 2021).

Par conséquent nous vous remboursons la différence soit 1.20 € Montant dû suite à erreur de 4.80 € Déduction de la facture impayée du 31 0 8 2020 de - 3.60 €

Somme à rembourser

1.20 €

Veuillez trouver ci-joint notre chèque CRCA n° 7848654 d'un montant de 1.20 € en date du 10 Mars 2021.

Nous vous souhaitons bonne réception de ce chèque, et nous vous prions d'accepter, Monsieur, nos respectueuses salutations.

La trésorière Bénévole de l'ADMR

Odile SIMON

PJ chèque + Relevé de compte au 31 08 2020+ copie réclamation

ADMR DE SALINS LES BAINS 61 Rue de la République 39110 SALINS LES BAINS

> M. RABERGEAU PHILIPPE 73 RUE DE LA REPUBLIQUE 39110 SALINS LES BAINS

Ns/REF: 010858

le 10/03/2021

Monsieur,

Sauf erreur ou omission de notre part, nous nous permettons de vous rappeler que votre compte fait apparaitre dans nos livres comptables un solde débiteur de 3,60 Euros.

Cette somme correspond aux opérations suivantes :

31/08/2020 001058

AM facture 202008-001058

3,60

TOTAL

3,60 Euros

Nous vous serions obligés de nous adresser le règlement de ce montant.

Comptant sur votre diligence,

nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos sentiments devoués.

le service comptable